

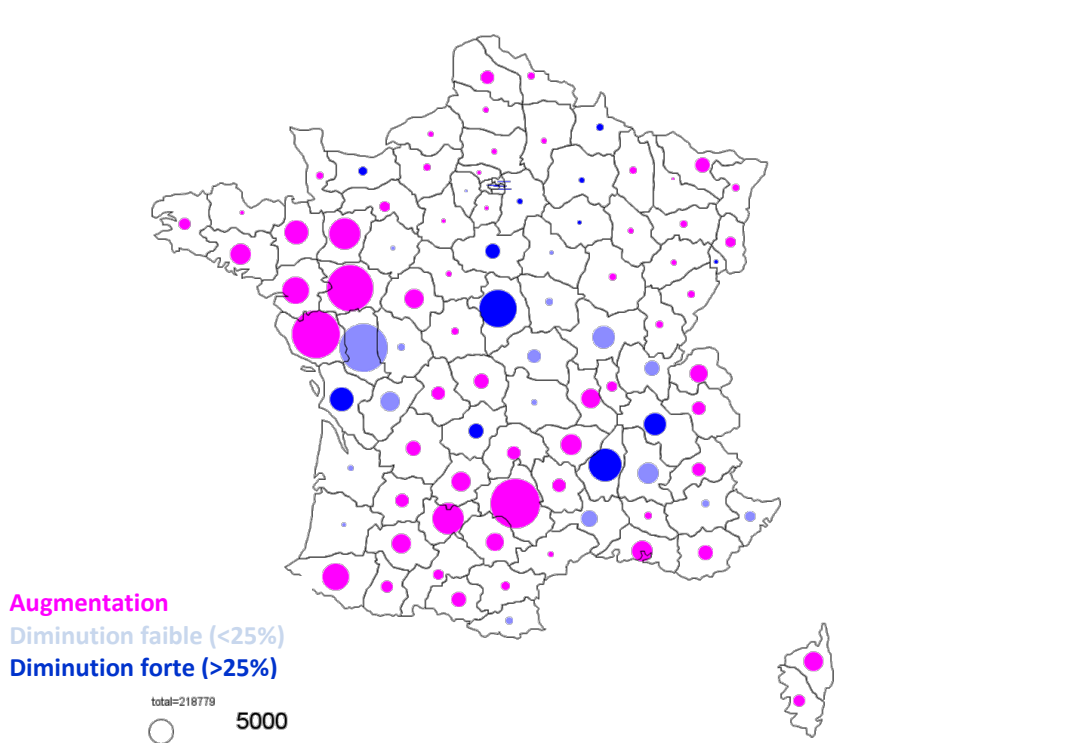
## Dynamisme de l'élevage caprin

*Dans le secteur caprin, le taux de remplacement des actifs supérieur à 100% fait figure d'exception. C'est aussi un secteur où la parité hommes-femmes est bien respectée. Seul petit bémol, le turn-over est le revers de la médaille de son attractivité.*

Grâce aux données issues du recensement général agricole 2020 et de la MSA, Christophe PERROT de l'Idèle a pu brosser un portrait des éleveurs caprins et de leurs élevages et retracer leurs évolutions sur les 10 dernières années.

La restructuration caprine a été modérée sur les 10 dernières années avec une légère réduction du nombre d'exploitations et une stabilité du nombre d'actifs. L'évolution est différente entre livreurs et producteurs fermiers. Le nombre de ces derniers a rebondi en passant de 2 865 à 3 3313 producteurs entre 2010 et 2020. Les effectifs caprins sont stables. Le nombre de livreurs a un peu diminué en passant de 3 046 à 2 660, soit une baisse de 13% (Sur la même période, le nombre de producteurs de lait de vache a diminué de 33%). La taille moyenne des troupeaux livreurs est passée de 224 à 251 chèvres avec une augmentation de 25% du volume livré par exploitation.

**Figure 1 Evolution du nombre de chèvres 2020/2000**



Source: Agreste recensements agricoles – traitement Institut de l'Élevage

Le secteur caprin échappe largement au vieillissement : 32% des éleveurs caprins ont moins de 40 ans avec autant d'hommes que de femmes, 43% moins de 50 ans, et seulement 12% plus de 60 ans contre 31% toutes filières confondues.

La production caprine est un secteur attractif et qui reste abordable. Avec un taux de remplacement de 106%, l'élevage caprin fait figure d'exception. Depuis 2010, 54% des installations sont hors cadre familial, aussi bien dans les exploitations individuelles qu'en GAEC. Mais le turn over est à surveiller : 10% des carrières durent moins de 4 ans et 25% moins de 10 ans. Avec 23% des nouveaux installés sans diplôme agricole, le besoin de formation et d'accompagnement est important.

Le secteur caprin est aussi un secteur où la parité hommes-femmes est bien respectée (surtout chez les fromagers chez lesquels la pyramide des âges est équilibrée en classes d'âge et en sex ratio ce qui

est unique dans l'agriculture française). Enfin, le développement du salariat tient une place particulièrement importante dans le secteur caprin. Entre 2010 et 2020, les fromagers fermiers sont passés de 2,2 à 2,35 équivalent temps plein (ETP) par exploitation soit la création de 600 ETP salariés permanents et une stabilité des salariées occasionnels.

**Tableau 1 Taux de remplacement par secteur de production sur la période 2016-2018**

Éleveurs de	Taux de remplacement des départs (reconversions comprises)	Variations régionales
Chèvres	106 %	
Brebis viande	94 %	de 70 à >100 %
Brebis lait	91 %	de 2/3 à 150 %
Vaches allaitantes (>20)	83 %	de 2/3 à >100 %
Vaches laitières	45 %	de 35 à 84 %

Source : MSA et SPIE-BDNI - traitement Institut de l'Élevage

Il existe bien sûr des spécificités propres à chaque territoire qui seront analysées plus à fond courant 2023 grâce à un financement de l'ANICAP.

D'après revue La Chèvre